

LE DIRE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE LES ESSENTIELS ^{de l'Eure}

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (DRAC Normandie)
Connaissance Églises n°29 – 15 septembre 2012 māj 13 déc. 2012- France POULAIN

Ex-voto des églises de l'Eure

Les ex-voto étaient couramment pratiqués entre les 12 et 19^{ème} siècles dans les villes et les campagnes de l'Eure, et même les évolutions engendrées par le Concile de Trente n'ont pas suffi à les éradiquer. Les croyants souhaitent pouvoir inscrire leurs demandes ou leurs remerciements sur les murs des églises ou au plus près des sculptures des Saints.

Cette pratique n'a jamais été abandonnée et il est toujours aujourd'hui possible de trouver traces plus ou moins récentes de souhaits sur les murs des églises. Par exemple, à la chapelle de la Saussaye, on s'aperçoit que les souhaits ne remontent pas avant 1941 (ceux situés au plus près des statues) sans aucun doute parce que c'est la date à laquelle les murs ont été rebadigeonnés.

Dans d'autres cas, ces écrits sur les murs, se transforment en petits mots aux pieds des Saints ou bien encore en tissus (mouchoirs, petites culottes...) permettant d'intercéder. Les lieux peuvent être bien sûr les églises mais aussi des lieux liés à des cultes bien plus anciens comme ceux attachés aux sources, comme à celle de Saint Laurent à Selles.



